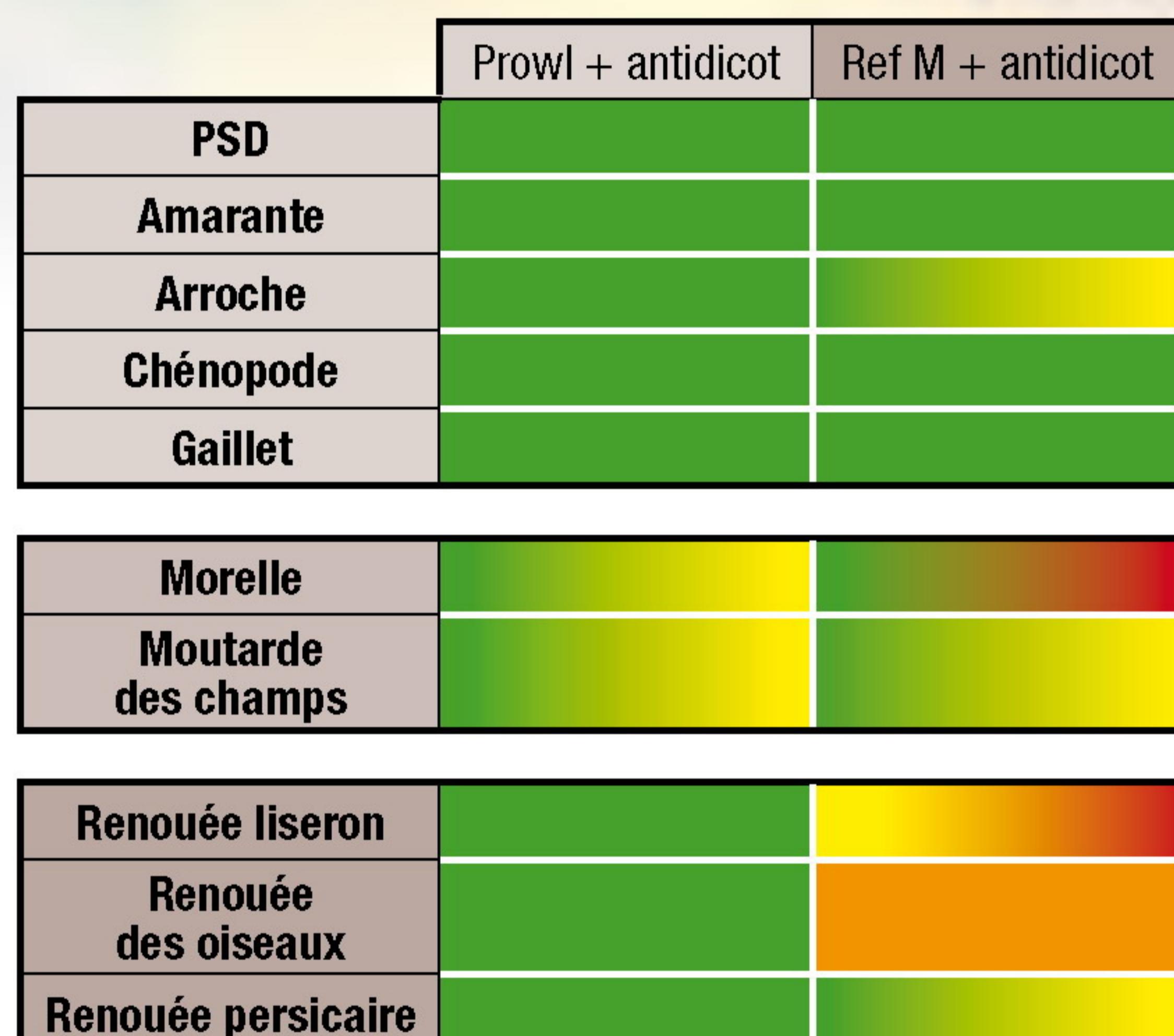


le pivot du désherbage du tournesol



LES QUALITÉS DE PROWL® 400 SUR TOURNESOL

Spectre d'efficacité du PROWL® 400 en association



Les efficacités correspondent à une moyenne issue des résultats de nos essais, ce qui n'exclut pas ponctuellement un taux d'efficacité pouvant être inférieur pour l'une ou l'autre des mauvaises herbes

- Très bonne efficacité
- Bonne efficacité
- Efficacité irrégulière
- Efficacité moyenne
- Faible efficacité



Bien désherber c'est assurer sa rentabilité

Une alternative à la trifluraline

- Pas d'incorporation nécessaire : **1 seul passage** avec anti-dicotylédone
- Si incorporation (utile en conditions sèches uniquement) possibilité de réaliser l'enfouissement jusqu'à 8 jours après l'application
- Respect de la céréale suivante.

Une rentabilité améliorée

Prowl® 400 permet un désherbage de qualité donc :

- un gain de rendement (par rapport à un témoin non traité)
- une récolte de qualité (moins d'humidité, meilleure teneur en huile)
- un contrôle des adventices sur la rotation

PROWL® 400 : UN PRODUIT RECONNNU SUR DE NOMBREUSES AUTRES CULTURES

Maïs, Sorgho, Céréales, Pois, Féverole, Soja, Légumes, Vigne, Pommier, etc. (consulter l'étiquette)

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI

Description du produit

Marque déposée BASF : Prowl® 400

Autorisation de vente n° : 8900681

Composition : pendiméthaline 400 g/L

Formulation : SC : Suspension Concentrée

Classement : - N : Dangereux pour l'environnement

- Xi : Irritant

- R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

- R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Peut entraîner des réactions allergiques

Dose autorisée sur tournesol : 3,3 L/ha

Délai avant récolte sur tournesol : DAR par défaut de 3 jours (cf. Arrêté du 12/09/2006)

Délai de rentrée : 48h (cf. Arrêté du 12/09/2006)

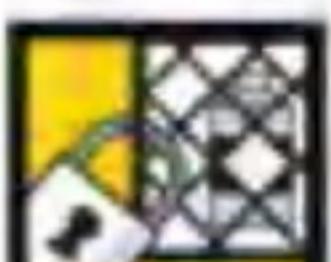
Distance aux points d'eau sur tournesol : respecter une zone non-traitée de 20 mètres (cf. Arrêté du 12/09/2006)

Protection utilisateur lors de la manipulation du produit : gants en nitrile ou néoprène EN 374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.



9 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION



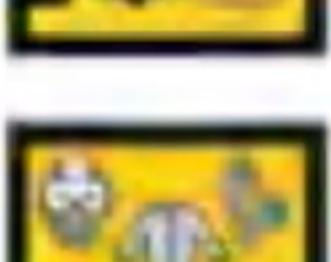
1 ►

Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.



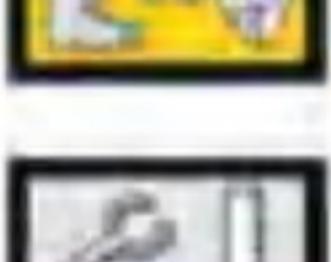
2 ►

Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.



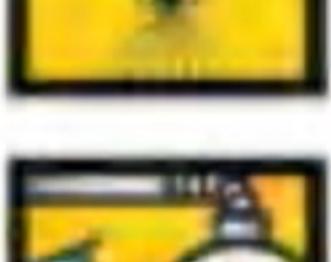
3 ►

Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).



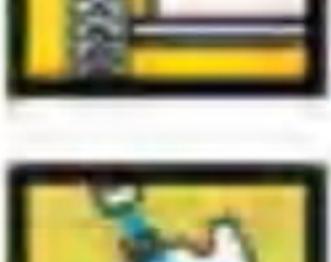
4 ►

Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.



5 ►

Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).

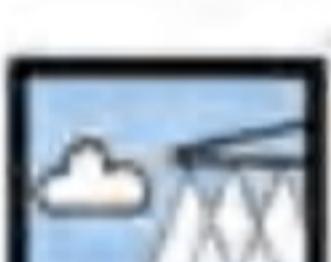


6 ►

Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.



PENDANT L'APPLICATION



7 ►

Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

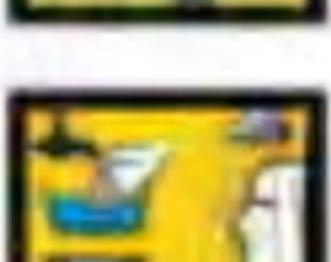


APRÈS L'APPLICATION



8 ►

Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.



9 ►

Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.



Contacts utiles

Informations techniques
Etiquettes et FDS

BASF Agro

N°Azur 0 810 02 30 33
PRIS APPEL LOCAL

ou www.bASF-agro.fr

Une question de santé

MSA

Phyt'attitude

N° Vert 0 800 887 887

En cas d'urgence
(incident ou accident)

BASF Agro

Service Sécurité 24h/24
01 49 64 57 33

Collecte des
emballages vides

ADIVALOR

N°Azur 0 810 12 18 85
PRIS APPEL LOCAL

ou www.adivalor.fr

PROWL® 400